

FRANÇOIS AMAT

EFFET MAIRE

ÉDITIONS MAÏA

Découvrez notre catalogue sur :
<https://editions-maia.com>

Un grand merci à tous les participants de
euthena.com qui ont permis à ce livre de
voir le jour :

...

...

© Éditions Maïa

*Nos livres sont éthiques et durables : économes en papier et en
encre, ils sont conçus et imprimés en France.*

*Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation
interdits pour tous pays.*

ISBN 9791042530709

Dépôt légal : mai 2026

Avant- propos

Plusieurs études prouvent que l'image des élus de la République est extrêmement dégradée. Les comportements de certains d'entre eux, une minorité, persuadés d'être au-dessus des lois qu'ils ont parfois votées, alimentent le « tous pourris » et cette perte de confiance que ressent une majorité de citoyens.

Selon un sondage de novembre 2024 de l'IFOP, seuls les maires bénéficient d'un taux de satisfaction de 70 %, en hausse surtout dans les petites et moyennes villes, et un peu moins élevé dans les grandes villes.

« Dans un contexte national marqué par une forte instabilité parlementaire et une dégradation des finances publiques, le maire apparaît sans doute comme un acteur de confiance, stable et facilement identifiable, à la tête d'une institution qui assure les services publics du quotidien »¹.

Cette analyse de l'institut de sondage IFOP, confirmée par des sondages plus récents, résume bien la perception d'un maire, confronté à la proximité de ses habitants et aux règles budgétaires qui obligent les collectivités locales à présenter des budgets en équilibre, contrairement à l'État.

Les dernières élections municipales confirment une reconduction majoritaire des maires sortants des petites communes.

Pendant plus de trois décennies de vie électorale à Solliès-Toucas, commune varoise, j'ai rencontré de nombreux maires, toujours respectueux de la fonction, très impliqués (parfois exagérément) dans la défense de leur commune, portant avec fierté leur mission d' élu.

L'étymologie du mot « politique » (*polis*) nous renvoie à la Grèce ancienne et à la gestion de la cité.

J'ai souvent pensé que « la vraie politique » se jouait à l'échelon réduit d'un territoire qui, sur des projets communs, éloigne l'esprit partisan, sans jamais exclure les convictions.

Certes, les grandes orientations sociétales sont bien du ressort d'un pouvoir politique plus centralisé.

1 Commentaires du sondage IFOP novembre 2024.

Mais comment prétendre améliorer la société sans y être connecté au quotidien ?

Plus le territoire est grand et plus la proximité devient difficile. Il en est ainsi pour les maires de grandes villes, pour les présidents de métropoles, de régions ou autres parlementaires. Là, on a affaire à des professionnels de la politique, des politiciens trop souvent sans ancrage local, parfois sans culture politique.

Les Français s'intéressent à la politique et à la démocratie : notre pays a la particularité d'avoir plus de 550 000 élus municipaux et communautaires, un record ! Mais les maires doivent assumer de lourdes charges avec des moyens toujours plus limités. 2400 maires ont démissionné pendant le dernier mandat (2020-2026), 58 000 postes de conseillers municipaux sont restés vacants. De nombreux maires ne souhaitaient pas se représenter en 2026, certains ont sollicité un nouveau mandat faute de nouveaux postulants ou parce qu'ils pressentaient un risque pour leur commune.

68 communes étaient sans maire en 2026, faute de candidat.

Peut-être faudrait-il analyser la pertinence d'avoir des communes de quelques dizaines d'habitants ?

De plus, selon la situation professionnelle et personnelle, il n'est pas toujours aisé de consacrer le temps nécessaire à cet engagement citoyen dont les indemnités ne compensent pas un salaire.

Le quotidien d'un maire ne se limite pas à la symbolique de l'écharpe tricolore. Officier de police judiciaire et officier d'état civil, il doit acquérir des compétences dans divers domaines et assurer la bonne gestion de sa commune.

Sa fonction, véritable sacerdoce, il doit l'assumer sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trop souvent au détriment de sa vie familiale. Elle amène parfois à faire des rencontres improbables, avec des moments agréables et d'autres moins, parfois douloureux.

À travers ce livre, j'ai souhaité faire partager au lecteur le témoignage d'un élu local, agrémenté de remarques personnelles.

Je remercie les Toucassins, habitants de Solliès-Toucas, qui m'ont accordé leur confiance pour gérer au mieux leur commune.

Je dédie ce livre à ma compagne, sa fille, mes enfants et mes petits-enfants.

Bonne lecture !

Être élu de sa commune : quelle idée !

Comme aimait le rappeler un de mes amis, un élu est « un invité de la République ». J'ai eu la chance d'être l'un d'eux, en étant conseiller municipal, premier adjoint au maire, maire et président d'une communauté de communes.

Participer à un conseil municipal et plus encore lorsqu'on en est le maire, c'est être à l'écoute, aimer les gens, l'histoire et le patrimoine de sa commune et œuvrer en permanence pour améliorer le vivre ensemble.

Faire partie de l'équipe municipale en qualité de conseiller ou d'adjoint délégué requiert de la disponibilité et des connaissances acquises ou à acquérir dans des domaines aussi variés que l'état civil, l'urbanisme, la culture, les marchés publics, la gestion budgétaire, le logement, les écoles, les activités culturelles, la santé, l'aide sociale, la police...

Être maire, c'est encore autre chose ! Le maire est censé maîtriser toutes ces compétences avec le concours de ses adjoints et conseillers délégués, tous aidés par les fonctionnaires territoriaux. J'ai souvent affirmé qu'en termes de responsabilité et de disponibilité, le rapport entre un adjoint au maire et un maire s'établit de 1 à 10.

Je me suis fréquemment interrogé sur la motivation des postulants à la fonction de maire : pour faire comme papa ? Par goût du pouvoir ? Pour être reconnu ? Pour s'affirmer ailleurs que dans sa vie professionnelle ou privée ? Peut-être un peu de tout cela, ou tout simplement pour servir l'intérêt général ?

Je pense pouvoir dire que je me situe dans la dernière option.

Ce penchant pour la chose publique me vient sans doute de mon père qui a toujours sensibilisé ses enfants aux valeurs citoyennes. Il était lui-même très investi dans la vie associative varoise. Autodidacte, humaniste, musicien de talent, épris de liberté, il avait accumulé de grandes connaissances dans divers domaines, tout en exerçant fièrement le métier

de charpentier-tôlier à l'arsenal de Toulon, où on le sollicitait pour les travaux les plus délicats.

Mais assumer sérieusement une fonction élective dans une municipalité n'est pas aisé lorsqu'on a une activité professionnelle chronophage. Mon métier, directeur régional d'une banque mutualiste, occupait largement mon quotidien.

Si je devais ne me référer qu'à la pyramide de Maslow², mon parcours professionnel aurait dû satisfaire mon estime personnelle. Quelle mouche m'avait donc piqué pour accepter une fonction qui m'obligeait à y consacrer le reste de mon temps ?

Dans l'environnement électif local, je n'ai d'ailleurs jamais croisé de directeur de banque en activité !

J'ai toujours pensé qu'un véritable statut d'élu permettrait d'élargir le champ des futurs postulants en assurant des formations adaptées, de meilleures indemnités et garantir un retour plus aisé à la vie professionnelle après mandat.

Ce statut est un thème récurrent, toujours abordé, jamais vraiment réglé malgré les timides avancées d'une loi récente.

Des dispositions, en particulier pour le secteur privé, pourraient permettre de dégager suffisamment de temps à consacrer à l'exercice d'un mandat électif. Comment accepter qu'un maire responsable qui décide de se mettre au service de la République soit contraint de réduire, voire d'arrêter son activité professionnelle en étant pénalisé financièrement. En effet, malgré la revalorisation des indemnités des maires, celles-ci compensent rarement un salaire et sont totalement disproportionnées aux responsabilités à assumer.

Les rares, issus de la société civile, qui s'y sont hasardés réitèrent rarement leur expérience.

Au-delà de l'engagement citoyen, attirer de nouvelles compétences ne pourrait qu'étoffer la représentativité de la société et renforcer la réflexion collective.

² Hiérarchie des besoins interprétée par Abraham Maslow dans les années 40.

Reprendre le flambeau...

Lorsque Guy MENUT, maire de Solliès-Toucas depuis 40 ans me confia qu'il ne se représenterait plus car sa santé se dégradait, il me proposa d'être tête de liste lors des prochaines élections municipales. Certes, la demande était une belle reconnaissance que j'appréciais mais que je n'attendais pas. Elle suscitait chez moi beaucoup d'interrogations. Je mesurais bien l'investissement personnel que représente la fonction de maire, difficilement compatible avec un métier à responsabilités et plus encore lorsqu'on souhaite également préserver une vie personnelle et familiale.

D'autant que je venais depuis peu de me remettre en couple.

Ma compagne ne s'opposait pas à mon éventuelle candidature, mais ne mesurait pas objectivement les conséquences d'un tel investissement en cas de victoire... mais, le mesurais-je moi-même ?

Seul Patrick, mon médecin, mon ami d'enfance, ne cessait de me répéter que je devais privilégier ma vie familiale et professionnelle et penser d'abord à mon propre épanouissement. Bref, tout le contraire d'un engagement tourné essentiellement vers l'intérêt général, colonne vertébrale, à mon sens, de la fonction de premier magistrat d'une commune.

Pour les raisons expliquées précédemment, j'imaginais difficilement le cumul de mon activité professionnelle avec une vie prenante de maire.

Bien entendu, j'échangeais sur le sujet avec Guy qui, avec sa voix de basse, avait trouvé sa réponse : « Tu viens à la mairie une fois par semaine pour signer les parapheurs, et tu verras, ça se passera bien, l'administration fera le reste ! »

Le problème, c'est qu'en qualité de 1^{er} adjoint, je venais déjà une fois par semaine et souvent le soir, et que je me rendais bien compte que la présence de l' élu est indispensable pour échanger avec les concitoyens et les fonctionnaires !

Avec Guy, j'avais tissé des liens complices et de réelle amitié, que n'affectaient pas nos points de vue parfois divergents. Lui était de la vieille école, il avait bâti sa vie autour de

la politique qui en était devenue son véritable métier : maire à 29 ans, plus jeune conseiller général, député... Moi j'étais venu à « la politique » parce qu'il m'avait téléphoné un jour lorsqu'il constituait sa liste pour les élections de 1989. Sur les conseils de notre ami commun Alain, alors sénateur suppléant et assistant parlementaire, il pensait qu'un directeur de banque investi dans le monde associatif, pourrait être utile à la gestion communale.

Mais... j'avais dû attraper le virus de la politique !

J'avais à cœur de me sentir utile. Je savais que mon expérience professionnelle qui me permettait de côtoyer une grande diversité de personnes, pourrait apporter un éclairage utile au développement de la commune. Il était évident qu'en étant maire, je pouvais avoir les clés pour finaliser certaines idées que je pensais utiles pour l'intérêt général.

Oui, mais...

2014, à quelques mois des échéances électorales, Guy, sans doute à la suite de l'insistance d'une adjointe, prit une décision qui, pour moi n'était pas opportune face aux exigences de gestion que nous prônions : réaliser une aire de jeux pour 50 000 euros, un projet qui était estimé jusqu'alors à la moitié de ce montant. Je n'étais pas opposé à l'idée mais je la jugeais trop onéreuse, non prioritaire et quelque peu démagogique.

En effet, si ce dossier avait un réel caractère d'urgence, pourquoi ne l'avions-nous pas engagé bien avant au lieu de l'annoncer en fin de mandat à l'occasion d'une décision modificative³ ?

Deux points de vue se confrontaient : un maire en place voulant sans doute faire plaisir à la fin de sa mandature, un petit « quoi qu'il en coûte » avant l'heure, et le prétendant que je devenais qui essayait de se projeter vers l'avenir avec le souci d'une gestion responsable.

Ayant eu la délégation des finances pendant trois mandats successifs, je savais que notre équilibre financier était fragile et que la commune ne faisait pas partie des plus riches.

3 Décision modificative « DM » : permet de modifier à la marge le budget primitif voté au plus tard le 15 avril de chaque année (ou le 30 avril pour les années de renouvellement).

J'avais sans doute trouvé un prétexte pour renoncer à ma future candidature.

Après quelques jours, Guy m'appela dans son bureau, me demandant d'un air accusateur : « Tu veux donner les clés de la mairie à qui ? »

La question m'interpellait évidemment car pour moi, il n'était pas propriétaire de la mairie. Certes, elle était devenue sa résidence secondaire, voire principale à bien des égards, depuis une quarantaine d'années. Pour lui, cette longévité lui donnait sans doute un sentiment d'appropriation. Je l'avais connu, arrivant à 5 heures du matin dans son bureau pour en partir tard le soir. La mairie était la principale motivation de sa vie.

Personnellement, je pensais que les élections, fruit de l'expression démocratique des votants, revêtent toujours un côté aléatoire : rien n'est jamais joué d'avance !

Sa remarque m'avait presque blessé car j'avais l'impression de me dérober face à des responsabilités que je devais assumer, sans doute malgré moi.

Lors d'élections nationales, je constatais bien la progression des idées d'extrême droite que j'avais toujours combattues.

L'idée de la venue d'une équipe qui pourrait mettre à mal toute notre action en faveur des écoles, de la solidarité ou du monde associatif, m'effrayait.

Les élections municipales, surtout dans les petites communes ont cette particularité de ne pas être trop politisées. C'est bien la personnalité de la tête de liste qui influence le résultat du scrutin. Guy, réélu « haut la main » pendant 7 mandats, en était une illustration parfaite. Le fait d'être assimilé à son bras droit pouvait sans nul doute me faire bénéficier en partie de sa notoriété.

Face à mon insistance, Guy annula le projet d'aire de jeux, laissant à la future équipe municipale l'opportunité de revenir sur le sujet si elle le souhaitait.

Finalement, il était arrivé à ses fins et je me ravisais rapidement pour lui exprimer comment je voyais la situation : une équipe politiquement élargie, regroupée autour d'un projet

renforçant les liens sociaux et un programme d'investissements ambitieux. Le doublement de la population au cours des 40 dernières années imposait d'envisager de nouveaux équipements. Je savais que la tâche du prochain maire serait complexe avec des dotations d'État toujours annoncées en baisse et la volonté de continuer à stabiliser la pression fiscale des habitants.